

Toulouse, juillet 2021

Éditorial : Une furieuse envie de partir, d'oublier... Mais revenir et ne jamais rien lâcher !

Évidemment, en ce début d'été marqué par les premiers départs en vacances chacun·e aspire à s'éloigner de ses tracas quotidiens et tout oublier, notamment ces deux années de Covid et leurs contraintes et conséquences. Il en va ainsi pour les agent·e·s, mais aussi pour les militant·e·s et c'est largement mérité pour les un·e·s et les autres.

Et pourtant...

Pourtant, nous ne pouvons totalement oublier que pendant que certain·e·s partent d'autres, dans les bureaux de notre DRFiP comme dans ceux de la DG, poursuivent la destruction d'une DGFIP de demain dématérialisée, disloquée, déshumanisée. Du « Nouveau Réseau de Proximité » écrit dans la pénombre des salons de Bercy et de la Rue des Lois aux décisions budgétaires de l'Élysée et Matignon, tout est bon pour satisfaire à l'idéologie néolibérale. Celle-ci réclame avant tout que le Service Public soit d'un côté livré au privé pour tout ce qu'il pourra exploiter et de l'autre réduit à sa plus simple expression pour tout ce qui pourrait gêner, à commencer par les contrôles de toutes natures.



Évidemment, en ces premiers jours de congés nous pensons plus aux ami·e·s, au barbecue, à la plage et au rosé (à consommer avec modération) qu'au niveau des emplois que nous trouverons dans les services au mois de septembre et c'est bien compréhensible.

Et pourtant...

Pourtant, nous ne pouvons totalement oublier que le gouvernement et la Direction Générale poursuivent leur « hold-up » sur les emplois en poursuivant les suppressions et qui plus est en ne pourvoyant pas les postes vacants. Nos actions n'auront pas été vaines puisque des appels aux listes complémentaires ont été faits et d'autres pourraient suivre. Mais il en manque encore et ces décisions condamnent des centaines de jeunes au chômage et bloquent les mutations des agents. Il suffit de voir les mouvements de mutations locales et nationales pour se convaincre du désastre.

Évidemment, qui plus est avec une météo plutôt morose nous n'avons qu'une hâte, retrouver le soleil et la famille, mettre bas les masques et enlacer enfin nos proches, plutôt que de s'appesantir sur les inconvénients ou les bienfaits du télétravail et quoi de plus normal.

Et pourtant...

Pourtant, nous ne pouvons pas totalement oublier que ce sera un enjeu de l'été avec la fin du dispositif Covid et une transition sans doute massive vers le dispositif conventionné. Au début juin en CTL nous avons pu constater que l'administration n'avait pas réellement pris la mesure de l'ampleur du sujet. En est-il autrement un mois pas plus tard ? Pas vraiment et ce que nous constatons c'est surtout un grand désordre « managérial », sans doute renforcé par le chambardement à venir des postes de direction.

Dans ce contexte, *Solidaires Finances Publiques 31* continuera de « faire feu de tous bois » au plus près des personnels que nous souhaitons vivement retrouver physiquement à la rentrée. Mais en attendant, nous voulons avant tout vous souhaiter les meilleures vacances possibles avec familles et ami·e·s enfin réunis.

Boycott du CTL de juillet : quelques mots pour l'expliquer

Un CTL était convoqué le 1er juillet dernier sur :

1 – Mise à jour du décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 : déclinaison de l'article 4 quant aux compétences dévolues à la Trésorerie de Toulouse-amendes

2 – Horaires d'ouverture au public des services

3 – Réforme des paiements en numéraire, organisation des caisses sur différents sites

4 – Présentation du déploiement de Vox Usagers dans le réseau DRFiP 31

5 – Centre de contact de Pau : point d'information

6 – Gestion des Patrimoines Privés : expérimentation de partenariat en matière de vente immobilière

Autant de sujets sur lesquels nous avons déjà largement donné notre avis dans de précédents CTL, audiences ou audioconférences. Nous vous renvoyons à la page locale du site pour y puiser l'information correspondante <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/>.

Sujets d'initiative nationale sur lesquels les directions suivent avec le plus grand zèle les directives de la DG en laissant une marge de manœuvre infinitésimale aux personnels, comme c'est le cas par exemple des horaires d'ouverture au public.

Dans cet ordre du jour figuraient donc des points de désaccord majeurs avec l'administration parce que synonymes de recul du service au public et de privatisation d'un côté, de dégradation majeure des conditions de travail pour nous toutes et tous. Par ailleurs, ces sujets étaient bouclés, voire déjà en vigueur et il n'y avait vraiment rien à en tirer pour les services et les agent·e·s.

Nous avons donc décidé de boycotter cette instance, en écho à ce qui avait été mis en avant lors de la journée de grève intersyndicale DGFIP du 10 mai et sa plateforme intersyndicale nationale. Selon nous, c'était bien le 10 mai qu'il fallait être dans l'action sur ces sujets nationaux pour faire le plus gros bloc possible. Mais cela n'enlève rien à la volonté d'unité syndicale que nous continuons à porter et avons réaffirmée en vue de la prochaine rentrée.



Mouvements de mutation locaux : dans un naufrage des effectifs les interrogations et injustices s'imposent.



Nous avons tenu les réunions sur les mouvements locaux de mutations ces derniers jours et ils sont définitivement publiés. Quelques mots pour dire d'abord que le niveau de mobilisation dans notre direction a permis, dès la modification des règles de gestion, dont la suppression des CAP, que nous puissions continuer à évoquer les situations difficiles et vérifier autant que faire se pouvait la régularité des opérations. Ce n'est pas le cas dans toutes les directions, même si elles y viennent de plus en plus, s'apercevant de l'intérêt du regard des représentant·e·s des personnels sur la gestion des personnels.

Mais, les conditions qui nous sont données, en temps de réaction comme en documentation ne nous permettent pas

d'exercer correctement ce mandat (pas de double des demandes, postes gelés annoncés en séance,...). À titre d'exemple nous avons eu le pré-mouvement A en milieu de matinée pour une réunion à 14h30 l'après-midi ! Mais nous sommes persuadés que l'administration y reviendra puisqu'elle a décidé de « judiciariser » les mutations plutôt que de les laisser dans un cadre paritaire. En effet, chaque agent·e est en droit de demander à l'administration pourquoi il/elle n'a pas eu satisfaction (modèle de courrier à demander par mail à christian.terrancl@dgfip.finances.gouv.fr). Les services RH sont alors dans l'obligation de donner toutes les explications formelles nécessaires. Et c'est le point de départ d'une procédure contentieuse qui peut se terminer au TA avec le risque que l'intégralité d'un mouvement soit défait par le juge. À eux de voir !!!

Un nombre de demandes important malgré les délais de séjour :

La règle de 2 ans de délai de séjour imposée à partir du 1/9/2020 a limité les demandes comme la régularisation des ALD l'an dernier. Cependant de nombreuses demandes sont déposées et en particulier nous relevons des services sur lesquels la fuite semble le seul recours des agent·e·s, malgré nos interventions incessantes (SIP Mirail, Recouvrement Forcé ou DAJ en sont les exemples marquants) :

- 133 demandes pour la catégorie C dont 5 stagiaires
- 138 demandes pour la catégorie B
- 53 demandes pour la catégorie A

Des postes gelés par dizaines :

Clairement l'administration gère au doigt mouillé et aux influences les effectifs de la direction massacrés par les suppressions d'emplois et les vacances par dizaines. Cela donne par catégorie la liste suivante :

- catégorie C 1 poste au SIP de Muret, 1 en direction, 1 au SIE du Mirail, 1 à la TTA mendes, 1 au CDIF de Toulouse et 3 postes d'EDR
- catégorie B 1 poste au SIE Balma, 1 au SIE Cité, 1 au SGC Couronne Est, 1 à la trésorerie de Saint-Gaudens, 1 à Montréjeau, 1 en paierie départementale et 1 en paierie régionale, 1 poste au PCRP Rangueil, 1 au SGC de Castanet et 4 postes d'EDR en prévision de la restructuration du CPS.
- catégorie A Trésoreries de Saint-Alban et du CHU, PCE Cité, PCRP de Cité et de Rangueil, SIP Rangueil

En résumé, la modification des règles aux niveaux national et local, les suppressions d'emplois actées ou anticipées, l'intercalage des mutations des stagiaires, l'absence de recrutement à la bonne hauteur sans compter, à la DRFiP 31, la probable « bagarre des chef·fe·s » liée à la réorganisation de la direction créent le chaos dans les services et un sentiment profond d'injustice auprès des personnels.

Dans ce fatras dans lequel se sont d'abord débattus les agent·e·s de la RH qui font ce qu'ils/elles peuvent, les organisations syndicales, au premier rang desquelles *Solidaires Finances Publiques 31*, continuent à tenir leur place malgré l'adversité. Et nous sommes encore et toujours un rempart essentiel dans la défense des personnels.

Dernière minute : la cerise sur le gâteau !!! Nous avons appris hier en CHS-CT par la voie du directeur des Douanes que « ses échanges fructueux avec le DRFiP et son staff » avaient permis de réserver des postes DRFiP pour les Douaniers sur Mirail, Muret et Saint-Gaudens, dans la perspective du transfert de la fiscalité des carburants. Nos camarades Douaniers ont tout notre soutien face à cette restructuration, mais notre direction n'en a pas dit un mot jusqu'alors ce qui est scandaleux et méprisant. Le DRFiP immédiatement interrogé a répondu qu'il n'avait pas gelé de postes et simplement promis un accueil en 2022 au plus près des intérêts des Douaniers.

Télétravail : un enjeu essentiel pour les collectifs professionnels, la Direction ne doit pas tout casser cet été

Lors du CTL du 7 juin nous avons solennellement interpellé la Direction sur l'enjeu du nouveau protocole Télétravail et la fin du dispositif Covid. Ce sont plus de 500 agent·e·s qui potentiellement vont rentrer dans le dispositif conventionné. La Direction n'avait pas pris la mesure du sujet et renvoyait « aux chefs de services ».

Or, nous constatons dans plusieurs services un climat anxigène sur ce sujet : consignes contradictoires, défiance envers le Télétravail toujours considéré comme « une option de confort », décisions diverses et variées selon les agent·e·s, suppression de Télétravail pendant l'été, absence de discussion collective sur l'organisation des missions, interdiction de plusieurs jours de la semaine en Télétravail, absence d'information sur les possibilités d'équipements complémentaires, fléchage quasi exclusif sur « les jours flottants »...

Solidaires Finances Publiques 31 a dès lors interpellé le DRFiP. Si les modalités d'organisations collectives du travail dans les services sont un sujet essentiel, il est nécessaire de voir mis en œuvre un climat de confiance envers les agent·e·s. Le Télétravail doit être ainsi accompagné dans la transparence, l'égalité de traitement et le respect de chacun·e.

Nous invitons les agent·e·s à être particulièrement vigilant·e·s dans la période et nous transmettre toute information sur leurs services. Surtout nous invitons celles et ceux qui verraient leurs demandes rejetées (**rappel : saisissez vos demandes préalables dans SIRHIUS !**) à nous contacter pour engager des recours.



Point d'information sur le Groupe de Travail local avec l'ANACT

Depuis des mois nous avons entamé un travail revendicatif dense sur ce dossier (enquête/expression des agent·e·s, plusieurs publications, CTL spécial à notre demande avec la CGT, expressions en CHS-CT). De même nous participons de manière constructive au pilotage du Groupe de Travail local mis en place avec l'ANACT (*Agence Nationale pour l'amélioration des conditions de travail*). Nous sommes dès lors mobilisés pour que, nationalement et localement, des améliorations notables soient apportées à ce changement profond de mode et d'organisation du travail : équipement des personnels, amélioration des processus de travail et visibilité dans l'organisation pour les agent·e·s en télétravail ou en présentiel, harmonisation et confiance hiérarchique dans la mise en œuvre.

Plusieurs groupes de travail se sont tenus en mai/juin. Ceux-ci sont composés d'un côté d'encadrants et de l'autre d'agent·e·s. Ces travaux se poursuivront à la rentrée de septembre avec pour perspective la mise en œuvre d'actions d'améliorations et d'accompagnement.

À notre demande un bilan d'étape de ces GT sera rédigé par l'ANACT cet été pour information de tous les personnels (avec un format court et un autre détaillé). Nous avons privilégié cette demande d'information de toutes et tous par écrit plutôt qu'une vidéo comme le souhaitait la Direction (stop à ce type de com il n'y a qu'à voir celles pour la Cité Administrative !!!). Le Directeur a également annoncé qu'une présentation de la démarche serait faite, en présence des organisations syndicales, devant l'ensemble des cadres.

À ce stade les constats des GT confirment les diverses expressions que nous avons pu formuler sur le dossier : hétérogénéité de traitement selon les services et missions ; enjeu collectif sur les services avec perte de repères et d'organisation, enjeu de pilotage et de communication, problématique du tutorat difficile des nouveaux agents, carence en moyens (équipements ou moyens de communication).



Plusieurs pistes de travail se dégagent à ce stade : la problématique de l'équipement, l'enjeu de l'information et des réunions et moments collectifs, une réflexion collective nécessaire sur l'organisation du travail, l'enjeu du management.

Pour *Solidaires Finances Publiques 31*, tout en respectant strictement la dynamique et l'expression des groupes de travail, nous avons souligné en comité de pilotage :

- la grande hétérogénéité de situation dans les services avec l'enjeu de clarification et de transparence. Les agent·e·s méritent information, respect et traitement équitable.
- les difficultés soulignées par plusieurs cadres, en particulier adjoint·e·s, sur la charge de travail et les difficultés de pilotage.
- la nécessité d'engagement budgétaire de la Direction, y compris avec une planification, pour répondre aux besoins d'équipements adaptés.

Vous pouvez retrouver nos diverses publications sur ce dossier dans l'ordre chronologique aux liens suivants :

Pour le CTL « Télétravail » de janvier 2021

– <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/files/310/documents/LilinaireCTL18012020.pdf>

– https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/files/310/documents/CTL_TeleTravail_Temoignages_D%C3%A9finitif.pdf

– https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/files/310/documents/CR_CTL_18012021_TeleTravail.pdf

Et ensuite

– https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/files/310/documents/CR_conf_tel_du_08032021.pdf

– https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/files/310/documents/CR_audio_conf_t%C3%A9l_travail_18032021.pdf

– https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/files/310/documents/CR_et_liminaire_CTL_07_06.pdf

Le télétravail n'est pas plus une sinécure que le travail tout court. Conclusion : nous devons oublier, au moins quelque temps, l'un et l'autre. Alors d'excellentes vacances à toutes et à tous et profitez au maximum de tous les moments de partage.

